

Au
Conseil exécutif du Réseau des Cliniques
juridiques Francophones

Montréal et Lomé, 18 novembre 2024

Objet : Candidature en vue de la coprésidence du RCJF

Cher.ères collègues,

Nous avons l'honneur par la présente de vous soumettre notre candidature conjointe, en tant que Professeur.e Djemila Carron (Département des sciences juridiques de l'UQAM) et Dieudonné Kossi (Faculté de droit de l'Université de Lomé), pour assurer à deux la coprésidence du Réseau des Cliniques Juridiques Francophones pour les deux prochaines années. Dans le cas où les statuts ne permettraient pas cette possibilité, nous sommes disposé.e.s à assumer à tour de rôle la présidence et une vice-présidence pour une année, ou à trouver un autre modèle qui serve les intérêts du Réseau.

Engagé.e.s de longue date dans le développement et la consolidation des cliniques juridiques au sein de l'espace francophone, nous avons eu l'opportunité de contribuer activement à la croissance du Réseau, en partageant nos expertises respectives, en favorisant des synergies entre ses membres et en nous engageant dans le Comité exécutif actuel depuis deux ans.

Professeur.e au Département des sciences juridiques de l'UQUAM et co-fondatrice de Law Clinic sur les droits des personnes vulnérables de l'Université de Genève puis de la cliniX de l'UQAM, Djemila Carron est une personne passionnée d'enseignement clinique. Iel croit fermement à la capacité des cliniques juridiques de participer, avec humilité, à la transformation du droit, de sa pratique et de son enseignement. Dieudonné Kossi, quant à lui, s'est illustré par son engagement en faveur du développement des cliniques juridiques en Afrique subsaharienne francophone et à l'intégration des spécificités locales dans la mise en œuvre des activités cliniques. Il est le fondateur de la Clinique d'Expertise Juridique et Sociale de la Faculté de l'Université de Lomé.

Notre connaissance du contexte des cliniques juridiques francophones, notre conviction dans la mission de justice sociale des cliniques juridiques et notre complémentarité constituent à notre avis un atout indéniable pour renforcer le Réseau et l'orienter vers de nouvelles ambitions.

En conjuguant nos compétences, nous nous engageons à :

- **Renforcer le Réseau** en mettant à jour la liste des membres et en la complétant avec de nouvelles cliniques juridiques francophones qui désireraient le rejoindre ;
- **Favoriser les échanges entre les membres du Réseau** en organisant la conférence biennale du Réseau et en prévoyant des espaces de discussion plus réguliers entre les membres sur des thématiques précises ;

- **Contribuer au développement des cliniques juridiques francophones** à travers le soutien à la création de nouvelles cliniques juridiques au sein des universités francophones ainsi que par la Revue Cliniques Juridiques ;
- **Réfléchir aux rapports de pouvoir Nord-Sud qui structurent tout Réseau qui s'inscrit dans une prétention francophone sur plusieurs continents** en menant des discussions collectives ;
- **Améliorer la visibilité et l'influence du Réseau**, tant auprès des partenaires institutionnels que des publics bénéficiaires.

Nous sommes convaincu.e.s qu'une gouvernance partagée, portée par une vision commune et des actions concertées, contribuera à consolider la dynamique du Réseau et à garantir son rayonnement.

En espérant que notre candidature retiendra votre attention, nous vous prions d'agréer, cher.ères collègues, l'expression de nos salutations distinguées.

Djemila Carron et Dieudonné Kossi